

RD8n

Aménagement d'une voie verte entre Luynes et l'échangeur des Trois Pigeons

Présentation du projet

Le projet d'aménagement consiste en la création d'une voie verte de largeur de 3 m côté Ouest le long de la RD8n. L'aménagement se situe en rive de la RD8n sur 1 300 m de long entre Luynes, quartier d'Aix-en-Provence (PR 6+100) et l'échangeur des Trois Pigeons (PR 7+450) à Bouc-Bel-Air. La voie verte est prioritaire au niveau des intersections avec les accès et chemins riverains, ils seront gérés par signalisation matérialisant le régime de priorité. En revanche, au niveau du carrefour Plein soleil, l'intersection est gérée comme actuellement, avec des feux.

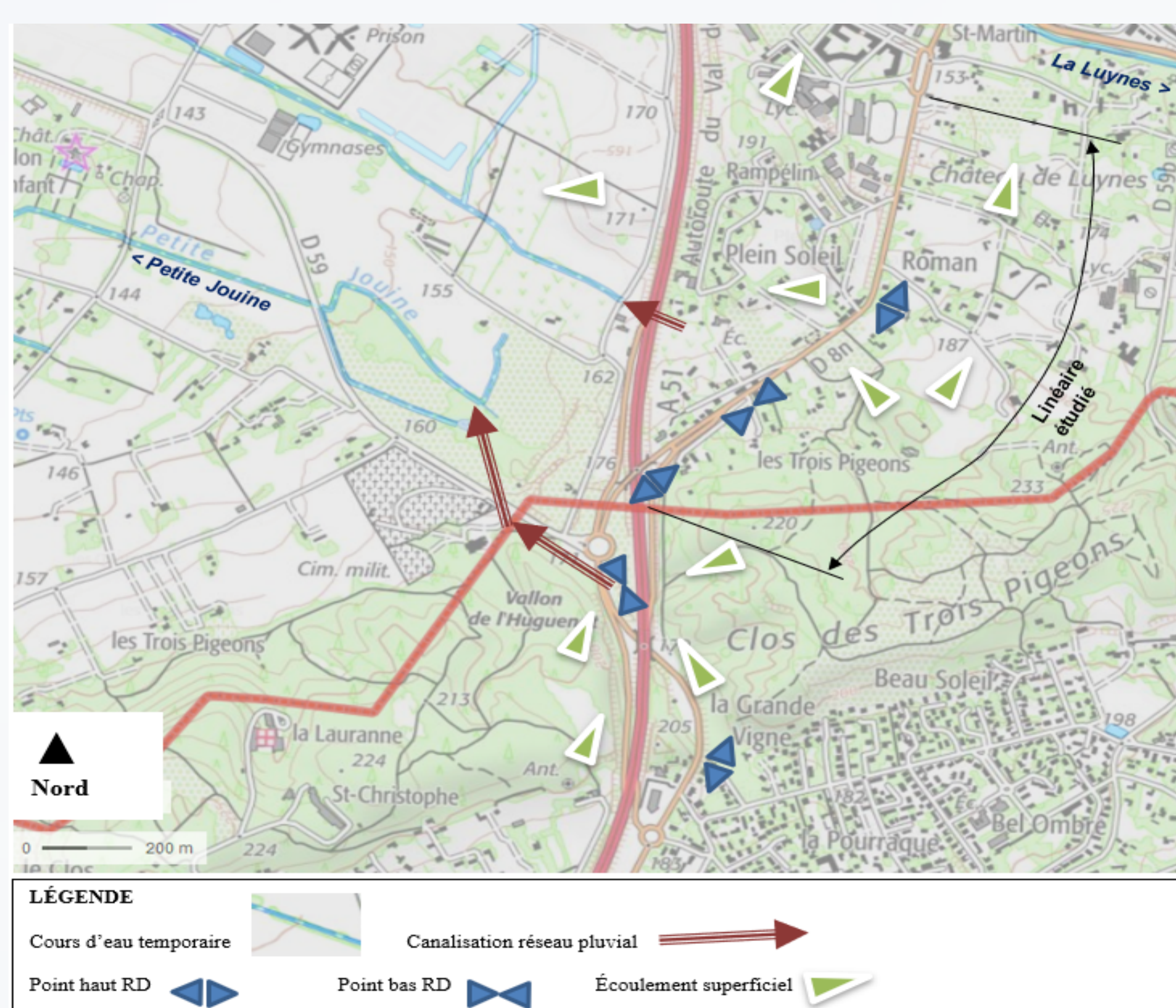
Gestion des eaux pluviales

Impact sur les écoulements naturels

Le projet ne modifie que très peu les surfaces imperméabilisées (+23m²) et reste dans la plateforme routière actuelle. Le projet rétablit la capacité hydraulique des dispositifs existants de gestion des eaux pluviales si nécessaire. Le projet n'a donc pas d'impact sur la gestion des eaux pluviales par rapport à aujourd'hui.

Principes d'aménagements

Il n'est pas prévu de revêtement drainant sur la voie verte. Par ailleurs les perméabilités mesurées en septembre 2023 montrent que la perméabilité des sols est mauvaise dans la zone d'étude. Une perméabilité de 10⁻⁷ m/s rend invisable l'infiltration du fait des temps très longs de vidange. Les fossés et collecteurs seront rétablis dans les mêmes caractéristiques qu'actuellement. Il est considéré que le projet n'a pas d'impact sur la zone inondable en aval.



Terrassements - chaussées

Des solutions de retraitement à froid des chaussées existantes ont été envisagées au cours des études. Néanmoins, une recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) a été réalisée sur les enrobés existants de la RD8n.

Quatre carottes présentaient un taux des HAP supérieur au seuil réglementaire (50mg/kg). Au droit du barreau 2, au PR7+270, des fibres d'amiante de type chrysolite ont été détectées dans la couche de liaison. En conséquence, dans la section comprise entre PR6+125 et le PR+7+100, les matériaux issus du rabotage ne seront pas réutilisés et les mesures de précaution appropriées seront mises en place lors des travaux.

Les solutions de retraitement en place des matériaux de chaussée ne sont donc pas possibles sur cette section, qui représente plus de 70% du linéaire total. Ces solutions ne seront donc pas envisagées sur l'ensemble du projet.

Ouvrages d'art

Le site d'études est concerné par le passage supérieur de la RD8n au-dessus de l'A51, au PR 10+433 de l'autoroute, soit approximativement au PR 7+352 pour la RD.

Dans le cadre de la nouvelle disposition du profil en travers intégrant une voie verte, une étude de vérification de l'augmentation des charges a validé la faisabilité de cette voie. En revanche, le garde-corps existant, d'une hauteur estimée à 1m, ne sera pas conforme pour la retenue des cycles. Il devra donc être remplacé par un garde-corps de 1,20 m, sous réserve de la qualité de son ancrage dans la structure existante du pont.



Géométrie de la RD8n nord- carrefour Plein Soleil

